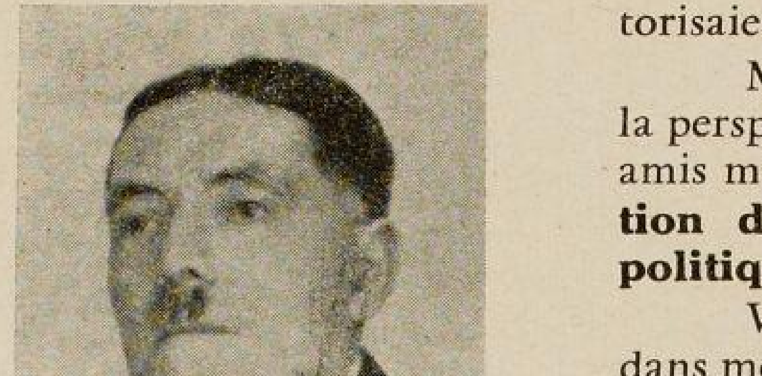
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Electrices, Electeurs, mes chers Amis,



De nombreuses années d'activité syndicale et politique m'autorisaient à envisager un repos que j'estime mérité.

Mais la dissolution de l'Assemblée Nationale et, par le fait, la perspective de moments difficiles **me font un devoir,** auquel mes amis m'ont prié de ne pas me soustraire, **de mettre à la disposition de mes concitoyens une longue expérience de vie politique.**

Vous me connaissez suffisamment pour savoir qu'il n'est pas dans mon tempérament d'abandonner le combat alors que de lourdes menaces risquent de peser sur la vie intérieure de notre Pays.

Je ne crois pas inutile de rappeler les **réformes importantes** qu'en accord avec nos collègues de tous les groupes, à l'exception du Parti Communiste et de l'U. N. R., nous nous proposons de faire aboutir.

Il vous appartient de vous associer à cette action :

1. — **AFFIRMER LE RESPECT DE LA LOI** pour tous, sans lequel il ne peut y avoir que désordre et anarchie.

2. — **AFFIRMER LE RESPECT DU LIBRE JEU DÉMOCRATIQUE,** sans démagogie et sans retour en arrière. Dans la commune, le Conseil Municipal; dans le département, le Conseil Général; à Paris, les Assemblées Législatives, ont seuls qualité pour représenter le peuple auprès des Administrations et auprès du Gouvernement. Les Syndicats, les organismes professionnels, familiaux, culturels ou autres doivent pouvoir collaborer avec les législateurs ou gouvernants pour mettre au point les textes de loi les concernant.

3. — **AFFIRMER LA SÉPARATION DES POUVOIRS** sans laquelle une justice telle qu'on la conçoit dans les pays modernes ne peut être impartialement rendue.

4. — **PROMOUVOIR UNE DECENTRALISATION ADMINISTRATIVE ET ECONOMIQUE.** Des efforts ont été faits dans ce sens, et vous savez que je m'y suis associé, mais les résultats seront médiocres tant que ne seront pas débloqués les crédits permettant l'extansion ou l'implantation de sources d'activité dans nos campagnes qui, seules, pourront éviter que ne se forment de véritables zones désertiques autour des grandes villes.

PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION D'UNE VÉRITABLE EUROPE, jeune, dynamique, politiquement unie.

RELEVER LE NIVEAU SOCIAL DES AGRICULTEURS, en évitant de sacrifier les valeurs humaines à la seule technique. L'évolution de l'agriculture doit être aussi éloignée du marxisme que d'un libéralisme outrancier et c'est dans une collaboration étroite et harmonieuse du pouvoir exécutif et législatif et des professionnels que devra se perfectionner l'œuvre sociale et humaine des agriculteurs. Il est nécessaire de développer l'orientation des jeunes en révisant complètement les modalités d'octroi des bourses qui ne permettent pas, actuellement, l'accès des jeunes ruraux aux différentes formes d'enseignement.

PROMOUVOIR UNE JUSTICE FISCALE et mettre fin aux contrôles tracassiers et abusifs chez les commerçants et artisans de bonne foi.

S'il était souhaitable d'émanciper les anciens états de la Communauté, la distribution abusive de centaines de milliards qui leur est consentie est anormale alors que nous manquons encore de routes et de chemins. Nous nous indignons des centaines de milliards consacrés à une force de frappe ridiculement inutile alors que, chez nous, manquent encore tant d'adductions d'eau. Il nous est difficilement acceptable que soient octroyés des centaines de milliards à M. Ben Bella pour établir une république du style de celle de Fidel Castro alors que dans nos communes le tout-à-l'égout et un habitat décent sont encore un luxe que nous ne pouvons nous offrir.

Je ne crois pas inutile de rappeler plus spécialement mon activité **sur d'importantes questions locales** et notamment sur :

— le problème de la **voierie vicinale** et le rétablissement de la tranche vicinale du Fond d'investissement routier (J.O. p. 2672).

— la situation critique des **houillères du Bassin d'Auvergne** et le cas particulier du bassin de Saint-Eloy (J.O. p. 2692 à 94).

— l'extension de la **prime de transport** à l'ensemble des salariés de toutes les entreprises sur l'ensemble du territoire (J.O. p. 2257).

— le **regroupement des abattoirs publics** et les protestations que cette mesure a soulevées, notamment sur Riom (J.O. p. 2674).

J'ai posé par ailleurs un certain nombre de questions écrites sur des sujets importants, principalement sur :

— les abus de la presse en matière de morale et de mœurs (13 Oct. 1959).

— le rétablissement de la retraite des Anciens Combattants (19 Nov. 1959).

— les recours des Caisses Primaires de Sécurité Sociale en matière de recouvrement (27 Août 1960)

— le pouvoir d'achat familial accusant un retard considérable par rapport à l'évolution des prix (29 Mai 1962).

Je me suis associé à plusieurs propositions de loi ou en ai été l'auteur, principalement sur :

— l'extension à toutes les victimes de la déportation du travail du bénéfice de la loi du 14 Mai 1951.

— la modification de l'ordonnance du 29 Novembre 1960 modifiant le code des débits de boisson (Loi Anthonioz).

— la réforme de la fiscalité.

— la rentabilité de l'agriculture apte aussi bien aux exportations qu'à faire face à la consommation intérieure.

Par décence, je passe sous silence les multiples interventions en faveur de nombreuses Communes.

Voilà, mes chers amis, une partie de ce que j'ai réalisé durant les quatre années de cette législature et ce que nous nous proposons comme objectifs.

Je suis sûr que vous comprendrez aisément que, malgré les promesses de quelques candidats inexpérimentés, il n'est pas de votre intérêt ni de celui de la région de vous priver de l'expérience que j'ai acquise et que par devoir et non par ambition je mets encore à votre service.

JOSEPH DIXMIER

DÉPUTÉ SORTANT INDÉPENDANT-PAYSAN

Croix de Guerre 14-18 - Officier de la Légion d'honneur
Médaille de Vermeil Départementale et Communale
Chevalier du Mérite Agricole et du Mérite Mutualiste

Conseiller Général, Maire de Varennes-sur-Morge



Chers amis,



Qu'il me soit permis de vous dire l'honneur, la joie et le poids de la responsabilité que je ressens d'avoir été choisi par le Comité Directeur des Indépendants et Paysans pour remplir les fonctions de remplaçant éventuel de Joseph Dixmier dont toute la vie a été imprégnée par le sens du service désintéressé et de la droiture d'esprit et de cœur que ses adversaires eux-mêmes se plaisent à reconnaître.

Conscient des devoirs que représente l'association directe à la candidature du Député sortant de notre circonscription, je vous assure tous de mon entier dévouement pour faciliter les contacts des diverses catégories sociales et professionnelles de notre région avec les Administrations Centrales et Ministères où nous comptons l'un et l'autre de nombreux amis.

Agriculteurs, commerçants, artisans, salariés, industriels, retraités, vous pouvez compter sur moi, je sais par expérience pouvoir compter sur Dixmier.

Maurice COLLONGE

Conseiller Général de Riom-Est — Conseiller Municipal de Riom

Membre de la Chambre de Commerce de l'Arrondissement de Riom
Président de l'Amicale Cycliste Riomoise
Président d'Association d'Education Populaire

IMP. BÉRILLON - AIGUEPERSE